



La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 06-sept.-2021 Date de révision 06-sept.-2021 Numéro de révision 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Product identifier

Code produit 39069/39070

Nom du produit Renew Descaler

CLP unique formula identifier

(UFI)

DTN8-UFS5-K103-3W7U

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agent de détartrage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la

fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur Cafetto

Adresse du fournisseur 12 Coglin Street, Brompton SA 5007 Australia

Parkstraat 83 2514JG Den Haag, The Netherlands;

9 Raffles Place, #27-00 Republic Plaza, Singapore 048619

Numéro de téléphone du

fournisseur

Australia: +61 8 8245 6901 New Zealand: 0800 772 227

USA: 206 462 5212 EU: +31 70 353 8142 Singapore: 800 616 3122

E-mail du fournisseur enquiry@cafetto.com

Pour plus d'informations, contacter.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Emergency telephone Aucune information disponible

>>

Emergency telephone Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008			
Europe	112		
Australie	000		
ÉTATS-UNIS	15 ou autre numéro d'urgence		
Royaume-Uni	999		

Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Lésions oculaires g	raves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)

2.2. Label elements



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
- P102 Tenir hors de portée des enfants
- P264 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
- P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin

2.3. Other hazards

Aucune information disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet.

3.2 MÉLANGES

Nom chimique	N° CE	CAS No	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	REACH registration number
Citric Acid	201-069-1	77-92-9	>60%	Eye Irrit. 2 (H319)	01-2119457026- 42-0020
Tartaric acid	201-766-0	87-69-4	1-10%	Eye Dam. 1 (H318)	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de

réactions allergiques, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Consulter un

médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire

ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir.

Consulter un médecin.

Protection individuelle du

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements

personnel de premiers secours de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Sensation de brûlure.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à

l'environnement avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Produits dangereux résultant de la combustion

Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement

de protection individuel requis.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristesUtiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection

de l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la Section 12 pour plus

d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus

d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas

manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Remarques générales en matière d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire

ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien Conditions de conservation

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations identifiées

Mesures de gestion des risques Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de

(RMM) sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposure Limits

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Citric Acid 77-92-9	-	-	-	•	TWA: 2 mg/m ³
Tartaric acid 87-69-4	-	-	-	-	TWA: 2 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Citric Acid 77-92-9	-	STEL: 4 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	-	-	-
Tartaric acid 87-69-4	-	STEL: 4 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	-	-	-

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du

visage

En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans

latéraux. Aucun exigé pour l'utilisation par les consommateurs.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du

corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales

d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation,

une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Contrôles d'exposition liés à la Aucune information disponible. protection de l'environnement

Remarques générales en matière d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide Aspect Cristallin Odeur Caractéristique

Couleur Aucune information disponible

Seuil olfactif Sans objet

Propriété Valeurs Remarques Méthode 2.1 at 1%w/w Aucun(e) connu(e) рН Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Point de fusion / congélation Point / intervalle d'ébullition Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Point d'éclair Aucune donnée disponible Taux d'évaporation Aucun(e) connu(e) Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Limites d'inflammabilité dans Aucun(e) connu(e)

l'air

Limite supérieure Aucune donnée disponible

d'inflammabilité

Limite inférieure Aucune donnée disponible

d'inflammabilité

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Densité de vapeur Densité relative Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Soluble dans l'eau Aucun(e) connu(e) Hydrosolubilité Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage : Not Applicable Aucun(e) connu(e)

n-octanol/eau

Température Aucune donnée disponible

d'auto-inflammabilité

Température de décomposition Aucune donnée disponible Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Propriétés explosives Aucune donnée disponible Propriétés comburantes Aucune donnée disponible

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible Aucune information disponible Masse molaire Aucune information disponible Teneur en COV (%)

Densité de liquideAucune information disponibleDensité apparenteAucune information disponibleGranulométrieAucune information disponibleDistribution granulométriqueAucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Remarques Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e). Aucun(e).

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (d'après les composants). Peut

entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

>>-

mélange. Peut provoquer une irritation. Le contact prolongé peut entraîner

rougeurs et irritation.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées,

vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 56,117 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue

9.9% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

le mélange contient 9.9 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

le mélange contient 9.9 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue

le mélange contient 9.9 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz)

le mélange contient 9.9 % de composants dont la toxicité aigue par inhalation est inconnue (vapeur)

le mélange contient 9.9 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue

(poussières/brouillards)

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Citric Acid	= 3000 mg/kg (Rat) = 3	> 2000 mg/kg (Rat)	-
	g/kg (Rat)		

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Peut entraîner une irritation cutanée.

graves/irritation oculaire le

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour les yeux.

ies yeux.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Lésions oculaires

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

>>

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nom chimique	Algae/aquatic plants	Poisson	Toxicity to	Crustacea
			microorganisms	
Citric Acid	aucune donnée	96h LC50: = 1516	aucune donnée	72h EC50: = 120 mg/L
	disponible	mg/L (Lepomis	disponible	
		macrochirus)	·	
Tartaric acid	aucune donnée	96h LC50: > 100 mg/L	aucune donnée	aucune donnée
	disponible	(Danio rerio)	disponible	disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Nom chimique	Partition coefficient	
Citric Acid	-1.72	

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Citric Acid	La substance n'est pas PBT/vPvB
Tartaric acid	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement

des déchets

Déchets de résidus/produits

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets

inutilisés

conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IMDG/IMOSans objet14.1 N° ONUSans objet14.2 Nom d'expéditionSans objet14.3 Classe de dangerSans objet14.4 Groupe d'emballageSans objet14.5 Polluant marinSans objet14.6 Dispositions spécialesAucun(e)

14.7 Transport en vrac Aucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil

IBC

RID		Sans objet
14.1	N° ONU	Sans objet
14.2	Nom d'expédition	Sans objet
14.3	Classe de danger	Sans objet
	Groupe d'emballage	Sans objet
14.5	Environmental hazard	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

<u>ADR</u>	_	Sans objet
14.1	N° ONU	Sans objet
14.2	Nom d'expédition	Sans objet
14.3	Classe de danger	Sans objet
14.4	Groupe d'emballage	Sans objet
14.5	Environmental hazard	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

<u>IATA</u>	<u>L</u>	Sans objet
14.1	N° ONU	Sans objet

14.2 Nom d'expédition NON REGULATED

14.3 Classe de danger
14.4 Groupe d'emballage
14.5 Environmental hazard
14.6 Dispositions spéciales
Sans objet
Sans objet
Aucun(e)

>>

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Polluants organiques persistants

Sans objet.

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Léaende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale - Désignation « Peau »

Méthode de classification

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Renew Descaler Date de révision 06-sept.-2021

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Classification SGH, Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimigues Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

RTECS (Registre des effets toxiques des substances chimiques des États-Unis)

Organisation mondiale de la santé

Date d'émission 06-sept.-2021

Date de révision 06-sept.-2021

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité